

La FMH a une longue tradition dans le traitement des données relatives à la démographie médicale. Celles-ci sont utiles aux sociétés de discipline médicale, aux sociétés cantonales de médecine, aux médecins et aux différentes organisations pour former leur opinion politique, forger leurs argumentations, planifier leurs besoins et réaliser

leurs études. Le Département Données, Démographie et Qualité de la FMH propose jusqu'à la fin de l'année une série d'articles sur les sujets les plus demandés.

Pour toute question ou évaluation plus détaillée, n'hésitez pas à vous adresser au département DDQ: ddq@fmh.ch / 031 359 11 11.

Données et démographies – informatif et passionnant (5)

Le corps médical en Suisse: la féminisation de la médecine

Esther Kraft,
Martina Hersperger

Introduction

Pendant longtemps, la profession de médecin a été principalement exercée par les hommes. Au XIX^e siècle, les études universitaires s'ouvrent enfin aux femmes. Depuis, le rapport homme /femme initial a évolué et, aujourd'hui, le nombre de femmes à poursuivre des études de médecine mais aussi à exercer est sensiblement le même que celui des hommes. En matière de féminisation de la médecine, la Suisse a joué un rôle précurseur: l'université de Zurich a été la première Haute école en Europe à admettre des femmes dans ses rangs en vue de faire des études de médecine. En 1867, la première femme obtient son titre de docteur en médecine à Zurich et en 1872, la première Suisseuse réussit l'examen fédéral de médecin [1]. Au fil du temps, les obstacles érigés à l'encontre des femmes pour limiter leur immatriculation dans les universités ont progressivement disparu; dans la foulée le nombre d'étudiantes a augmenté. Ceci se reflète non seulement dans le nombre des étudiantes en médecine mais aussi dans le nombre de diplômes attribués. Jusqu'en 1960, le taux de femmes à obtenir le diplôme de médecin ne dépasse pas 10%. Depuis, la proportion de femmes est en constante progression. Dès 2005, le nombre de femmes qui terminent avec succès leurs études de médecine dépasse celui des hommes. Aujourd'hui, la proportion de femmes qui obtiennent leur diplôme à la fin de leurs études s'élève à 61,5% [2].

La «féminisation de la médecine» devient ainsi un sujet très présent dans le cadre de la discussion sur la couverture médicale en Suisse.

Les diagrammes ci-après donnent une représentation chiffrée de la progression des femmes médecins en Suisse ainsi que les répercussions et les conséquences qui en résultent pour le système de soins helvétique.

Féminisation de la profession de médecin?

La figure 1 montre la «féminisation de la médecine» susmentionnée. Depuis 1960, le taux de femmes parmi

les médecins en exercice a augmenté de 11,2% en Suisse pour s'établir à 34,6% aujourd'hui.

Cette tendance à la hausse du taux de femmes est plus marquée dans le domaine ambulatoire qu'hospitalier. Les chiffres des dernières années laissent entrevoir que cette tendance va se poursuivre (cf. fig. 2) avec une proportion de femmes dans le secteur ambulatoire qui sera plutôt en augmentation tandis que ce taux restera vraisemblablement stable en hôpital.

Actuellement, la proportion de femmes dans le secteur hospitalier s'est stabilisée à 40,4% et dans le secteur ambulatoire, elle atteint 29,4%. Plus on remonte dans la pyramide des âges du corps médical, plus le taux de femmes diminue; dans la classe des 60/65 ans, ce chiffre atteint 17,4%. Plus la population médicale est jeune, plus ce taux augmente. Chez les 25/29 ans, la proportion de femmes s'élève à près de 60%. Jusqu'à 35 ans, le taux de femmes est plus élevé dans le secteur hospitalier, au-delà il est supérieur dans le secteur ambulatoire (cf. fig. 3). Cela s'explique par le fait qu'au cours de ces années, la formation postgraduée est principalement suivie dans le secteur hospitalier. La progression enregistrée chez les étudiantes et le diplôme qu'elles obtiennent se répercute principalement sur cette classe d'âge. Une autre raison se trouve également dans le fait que les femmes médecins quittent les institutions hospitalières au terme de leur formation postgraduée pour s'établir en cabinet,

La féminisation

- 1867, la première femme obtient son titre de docteur à la faculté de médecine de l'université de Zurich
- Le taux de femmes à réussir l'examen fédéral de médecin est de 61,5%
- 34,6% du corps médical en exercice sont des femmes
- Seuls 9,9% des postes de médecins-chefs sont occupés par des femmes

Correspondance:
Esther Kraft
FMH
Département DDQ
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne
Tél. 031 359 11 11
Fax 031 359 11 12
esther.kraft@fmh.ch

ce qui se reflète dans l'augmentation du taux de femmes dans le secteur ambulatoire (cf. fig. 2).

Il sera intéressant de suivre comment cette proportion plus élevée de femmes parmi les étudiantes mais

Figure 1

Progression du taux de femmes et d'hommes depuis 1960 sur tout l'ensemble des médecins en exercice.

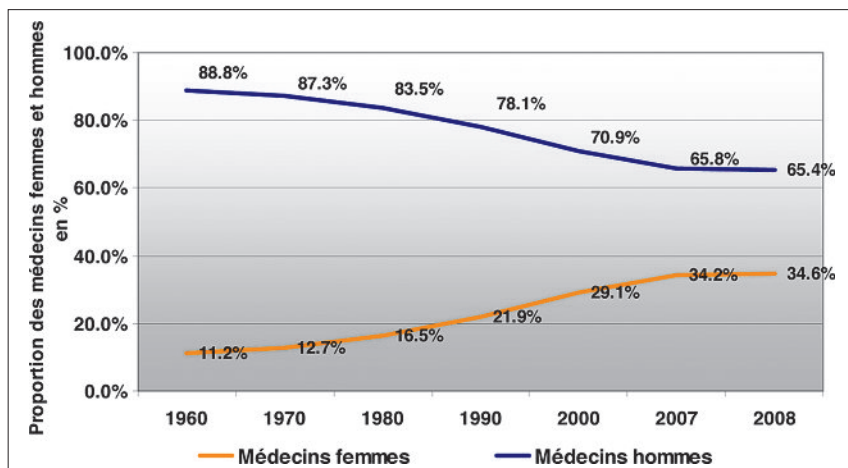


Figure 2

Analyse du taux de femmes dans les secteurs ambulatoire et hospitalier.

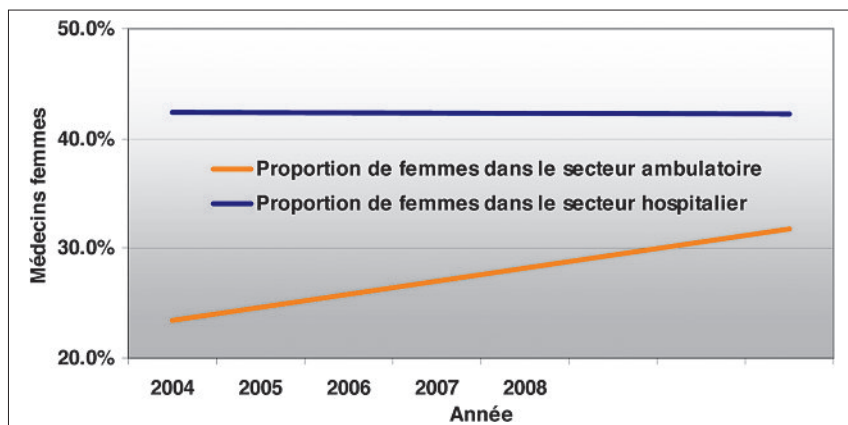
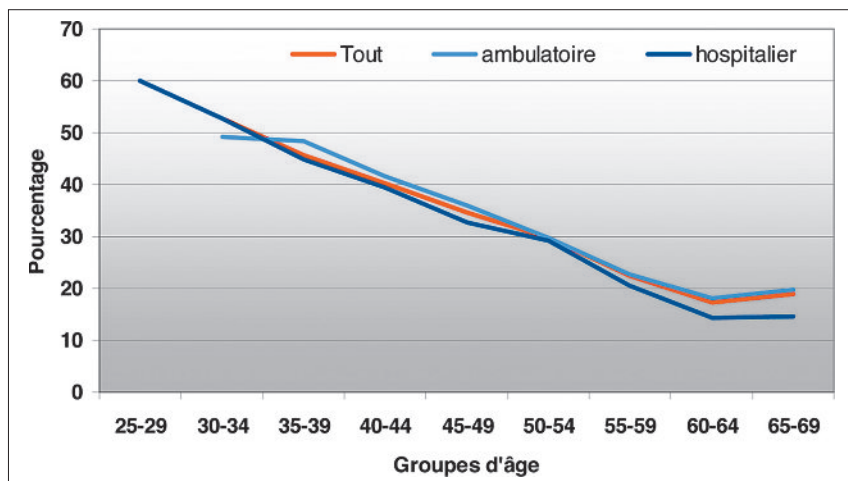


Figure 3

Taux de femmes par catégorie d'âge 2008.



aussi parmi les diplômés se répercutera sur le taux de femmes médecins en exercice dans toutes les classes d'âge. Par conséquent, si toutes les femmes médecins restent dans le secteur hospitalier, la proportion de femmes devrait augmenter dans les groupes d'âge plus élevés.

En règle générale, la «féminisation» est en route dans les domaines ambulatoire et hospitalier. Actuellement, cet effet est principalement visible dans la plus jeune génération. Mais comment évolue le taux de femmes dans les différentes spécialités?

Evolution dans les différentes spécialités

En termes de statistique, la progression du nombre de femmes est perceptible dans toutes les disciplines. L'intensité de cette progression diffère d'une spécialité à l'autre. Après l'obtention du diplôme fédéral de médecin, les femmes optent souvent pour une autre spécialisation que leurs confrères (masculins). L'anesthésiologie, la gynécologie et obstétrique, la psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, l'ophtalmologie, la pédiatrie, la psychiatrie et la psychothérapie sont les disciplines médicales dans lesquelles la proportion de femmes est supérieure à la moyenne helvétique. On peut ainsi en déduire une féminisation de la profession dans certaines disciplines. Dans les spécialités traditionnellement masculines comme la chirurgie, le taux de femmes est relativement bas et progresse moins rapidement. Les figures suivantes répertorient un choix de spécialités par sexe (cf. fig. 4).

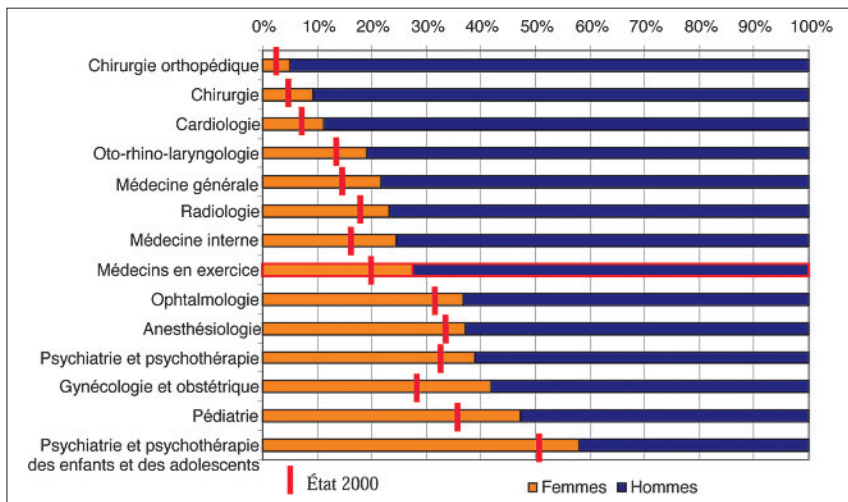
Conclusion

La féminisation de la médecine ainsi que les défis à relever par les femmes médecins (concilier vie professionnelle et familiale) requièrent une flexibilisation des conditions d'engagement. Depuis 1992, il est possible d'accomplir sa formation postgraduée à temps partiel (au moins 50%). Même si les médecins hommes ou les médecins femmes disposent des mêmes possibilités pour accéder à la profession de médecin, on constate une ségrégation par le sexe au cours de l'évolution ultérieure de la carrière professionnelle: alors que plus de femmes exercent dans le domaine hospitalier comme médecins assistants, la proportion de femmes diminue plus on grimpe dans la hiérarchie. Si les femmes quittent les institutions hospitalières à un niveau hiérarchique bas, ces dernières perdent un important capital en ressources humaines.

En raison d'un fort taux de femmes chez les étudiants et les diplômés, la proportion de femmes chez les jeunes médecins est beaucoup plus haute que dans les classes d'âge plus élevées du corps médical. Si cela se confirme dans les prochaines années et si les jeunes femmes médecins ne quittent pas le système de santé suisse (ce qui doit être l'objectif), la proportion de femmes dans les classes d'âge plus élevées va s'adapter à celle des hommes, jusqu'à atteindre un niveau d'égalité quant à la représentation des femmes et des hommes au sein du corps médical.

Figure 4

Taux de femmes par spécialité.



Le prochain et dernier article de la série présentée dans le BMS «Données et démographie – informatif et passionnant» sera spécialement consacré à l'avenir et aux prévisions concernant le corps médical. Ce 6^e article paraîtra le 2 décembre 2009 dans le n° 49 du Bulletin des médecins suisses. Le premier article de cette série a été publié dans le n° 39. Toute la série est également disponible sur notre site internet: www.fmh.ch → Autres thèmes → Démographie médicale → Projets.

Références

- 1 Buddeberg-Fischer B. Karriereentwicklungen von Frauen und Männern in der Medizin. Bull Méd Suisses. 2001;82(35): 1838–44.
- 2 Kraft E. et al. Le corps médical en Suisse: formation prégraduée et formation postgraduée. Bull Méd Suisses. 2009; 90(45): 1733–35.

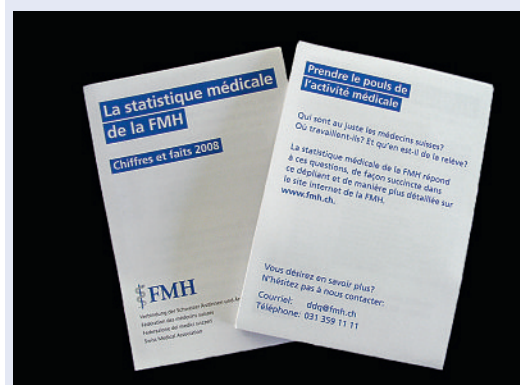
La statistique médicale de la FMH: données de qualité grâce à vous!

Afin que la FMH puisse répondre aussi à l'avenir aux questions relatives à la démographie actuelle des médecins, la statistique révisée contient depuis 2008 également des précisions sur l'activité menée par les médecins.

En déclarant vos données, vous fournissez une contribution essentielle à une base de discussion et d'argumentation solide pour la régulation du corps médical.

Le nouveau questionnaire figure sur le portail internet www.myfmh.ch sous «Activité professionnelle, questions pour la statistique médicale de la FMH».

Vous trouverez la statistique médicale de la FMH et les évaluations détaillées sous www.fmh.ch. Celle-ci est également présentée de manière compacte et claire dans notre dépliant disponible gratuitement (jusqu'à épuisement du stock) à l'adresse suivante: ddq@fmh.ch



Augmentation des spécialistes en médecine générale, un commentaire de Franz Marty

Dans leur article «Médecins en suisse – Densité médicale et répartition régionale» paru dans le BMS n° 43, Kraft/Hersperger parlent d'une augmentation de la densité médicale en médecine générale de 3,57 à 4,70 médecins pour 10000 habitants ou d'une hausse de 31 % entre 2000 et 2008.

D'un point de vue formel, ces chiffres sont bien entendu parfaitement corrects. Mais concrètement, il ne s'agit pas d'une augmentation des médecins de famille dans le domaine des soins médicaux de base. Comme le diagramme l'indique, cette hausse résulte en pratique exclusivement de l'octroi du titre à des médecins qui exercent déjà (médecins praticiens, médecins sans titre de spécialiste). Dans le cadre des conditions facilitées d'obtention du titre (comme mesure d'accompagnement à la libre circulation des personnes en 2002), 697 confrères au total ont déposé une demande de titre de spécialiste en médecine générale entre 2002 et 2006 [1].

Le nombre de spécialistes FMH en médecine générale s'est maintenu au cours des 5 dernières années, en comptant les médecins praticiens, à 3500 médecins environ. Il faut compter sur une diminution de ce chiffre dans les prochaines années. Ce nombre n'aurait sans doute pas pu être maintenu sans les 52 confrères qui en 2005 et 2006 ont bénéficié des conditions d'octroi facilitées.

- 1 Zemp N. Titelverleihungen Facharzt/Fachärztin für Allgemeinmedizin 2006. PrimaryCare. 2007;7(13):218–19.